
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 – 179 DU 09 AVRIL 2025
portant nomination au Ministère du Tourisme, de la Culture et
des Arts.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-001 du 06 janvier 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2023-412 du 26 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ;
- sur** proposition du Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 avril 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts dans les fonctions ci-après :

- Directeur de cabinet
monsieur **Jacques Evrard Charles AGUIA DAHO**
- Directrice adjointe de cabinet
madame **Gwladys GANDAHO**
- Conseiller technique au suivi des Réformes et des Projets
monsieur **Folahan Médard LATOUNDJI**
- Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances
monsieur **Abel Serge AKOHA**



- Directeur national de la Culture
monsieur **Gompassounon Ahmed BIO NIGAN**
- Directeur du Patrimoine culturel
monsieur **Djimmy Djiffa EDAH.**

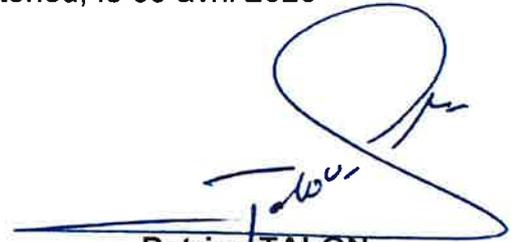
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 09 avril 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre du Tourisme,
de la Culture et des Arts,



Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; C.COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MTCA 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 19 ; SGG 4 ; INTERESSES 6 ; JORB 1.